

BELGIAN
BUSINESS AWARDS
FOR THE **ENVIRONMENT**
2021-2022



HANDBOOK FR

1.	APERÇU DES BELGIAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT.....	2
a)	Objectifs.....	2
b)	Présentation des Awards et Catégories	3
2.	QUI PEUT POSTULER AUX BELGIAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT?	5
3.	FORMULAIRE D'INSCRIPTION.....	7
a)	Formulaires et date limite d'inscription	7
b)	Calendrier de l'édition 2021-2022	7
4.	LE JURY.....	7
5.	LES AWARDS	7

1. APERÇU DES BELGIAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT

a) Objectifs

Les Belgian Business Awards for the Environment (BBAE) visent à récompenser les entreprises qui combinent avec succès l'innovation et la viabilité économique avec la protection de l'environnement. Ils sont organisés, au niveau belge, tous les deux ans par la Fédération des Entreprises de Belgique.

Les awards récompensent les pratiques, procédés et produits éco-innovants de tous les secteurs d'activité qui contribuent à la transition vers une économie circulaire et bas carbone en réduisant l'impact environnemental de notre production et de notre consommation permettant une utilisation plus efficace et responsable des ressources naturelles.

La protection de l'environnement et le passage à une économie circulaire peuvent renforcer considérablement la compétitivité des entreprises et, plus largement, la compétitivité économique de l'Europe. Le sort des entreprises et de nos économies dépendra de la façon dont nous ferons face à des défis tels que la rareté des ressources, la façon dont nous apprendrons à utiliser efficacement les matériaux et l'énergie, et notre capacité à produire des biens plus intelligents qui pourront être réutilisés, réparés et recyclés, le tout en respectant la biodiversité.

b) Présentation des Awards et Catégories

Tous les deux ans, la FEB met en évidence les entreprises qui démontrent leur engagement à mettre en œuvre la protection de l'environnement et le développement durable dans le cadre de leur modèle économique.

Les dossiers de candidatures doivent être rentrés dans une des 5 catégories suivantes :

1. Management
2. Produits et services
3. Procédé - mode de production
4. Coopération avec les pays en développement
5. Business & Biodiversité

En Belgique, le jury peut également octroyer l'award « Young Talent » pour mettre en évidence un jeune entrepreneur.

Le texte ci-dessous donne un aperçu de chaque catégorie.

CATÉGORIE 1: MANAGEMENT

Les Management Awards récompensent une organisation (ou un groupe d'organisations) qui parvient, avec une **vision stratégique** et un **système de gestion** à améliorer continuellement ses performances environnementales.

Pour atteindre efficacement cet objectif, le système de management environnemental devrait être guidé par les principes clés d'intégration stratégique, d'amélioration des performances, de transparence et de crédibilité.

Dans tous ces domaines, l'organisation doit montrer qu'elle est à l'avant-garde et qu'elle donne l'exemple à suivre aux autres.

La **mise en œuvre de systèmes de gestion tels qu'EMAS** (le système européen de management environnemental et d'audit, reconnu comme un outil de référence pour l'amélioration continue des performances environnementales) est considérée comme une option qui contribue à ce statut de leader mais ne suffit pas à garantir l'obtention d'un prix.

CATÉGORIE 2: PRODUITS ET SERVICES

Ce prix récompense la **mise sur le marché** réussie d'un nouveau produit ou service qui apporte une contribution exceptionnelle à la protection de l'environnement et à la durabilité.

Le produit ou le service peut être une conception nouvelle ou modifiée, ou l'application innovante d'une conception existante, d'une manière qui favorise des modes de production et de consommation plus durables et/ou contribue à une économie circulaire durable. Le produit ou le service doit répondre aux besoins des consommateurs, tout en utilisant plus efficacement les ressources naturelles et/ou en minimisant l'utilisation de substances dangereuses, les émissions de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie du produit (par exemple pendant l'extraction, la fabrication, la distribution, l'utilisation et l'élimination des matériaux). Le produit ou le service doit être économiquement viable et sa production et sa consommation doivent idéalement contribuer à un progrès social équitable.

Les candidatures à ce prix devraient représenter l'« avant-garde » du développement de produits et de services durables et servir d'exemple à d'autres. La reconnaissance par un label écologique de l'UE ou une certification de produit équivalente est considérée comme une option qui contribue à ce statut.

CATÉGORIE 3: PROCÉDÉS

Ce prix récompense l'application réussie d'une **solution innovante dans le domaine des procédés et des méthodes de production** qui protège l'environnement et favorise le développement durable.

Une nouvelle solution de production peut impliquer l'application de procédés ou de techniques entièrement nouveaux, ou l'application innovante de procédés ou de techniques existants. Dans les deux cas, la solution adoptée devrait apporter une contribution positive à l'environnement tout en contribuant aux aspects économiques et sociaux du développement durable. Le nouveau procédé devrait permettre d'accroître l'efficacité des ressources et de réduire les impacts environnementaux sur le cycle de vie en utilisant les matériaux et l'énergie de manière plus efficace, en minimisant l'utilisation de substances dangereuses ou en réduisant les émissions et les déchets.

CATÉGORIE 4: COOPÉRATION AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Ce prix récompense une **coopération internationale** impliquant au moins une entité privée de l'Union européenne et une autre du secteur privé, public, non gouvernemental ou universitaire dans un pays émergent ou en développement.

La coopération doit être une relation d'affaires qui apporte une contribution significative aux trois aspects du développement durable (protection de l'environnement, développement économique et développement social), à l'appui des objectifs de développement durable des Nations Unies en transférant ou en partageant une innovation. Il peut s'agir d'un produit, d'un service, d'un processus/procédé ou d'un système de gestion ayant une contribution significative dans le domaine de l'environnement.

La coopération doit s'inscrire dans le cadre d'une activité commerciale commercialement viable, être planifiée efficacement et être dotée de ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs déclarés.

La liste des pays en développement figurant dans la Situation et perspectives de l'économie mondiale (WESP www.un.org/en/development/desa/policy/wesp/wesp_current/2012country_class.pdf) de l'Organisation des Nations Unies devrait servir de point de référence pour indiquer quels pays sont éligibles. Le secrétariat du BBAE peut être contacté si des éclaircissements supplémentaires sont nécessaires.

CATÉGORIE 5 : BUSINESS ET BIODIVERSITÉ

Le Business and Biodiversity Award récompense un modèle d'entreprise, un système de gestion, un produit et un service ou une coopération internationale réussis, qui contribue de manière significative à enrayer la perte de biodiversité et à soutenir les écosystèmes naturels.

La contribution peut être assurée par des entreprises qui s'occupent de la biodiversité au niveau de la gestion ou lorsque l'impact positif du système de gestion, du produit, du service ou de la coopération internationale sur la biodiversité est considéré comme une valeur ajoutée pertinente.

CATÉGORIE SPÉCIALE : YOUNG TALENT

En Belgique, le jury peut également octroyer l'award « Young Talent » pour mettre en évidence un ou une jeune chef(fe) d'entreprise. Ce prix sera décerné à une entreprise (disposant donc d'un numéro d'entreprise) occupant au moins une personne, et dont le CEO ou l'administrateur délégué est âgé de moins de 35 ans à la date de la remise de l'award (14 mars 2022).

2. QUI PEUT POSTULER AUX BELGIAN BUSINESS AWARDS FOR THE ENVIRONMENT?

Le concours est ouvert aux petites et grandes entreprises qui ont au moins une unité opérationnelle ou administrative en Belgique.

Les candidats belges doivent introduire leur candidature dans une des 5 catégories ci-dessus.

Les 10 meilleures candidatures sélectionnées par le jury sont présentées lors de la remise des prix ainsi que sous forme de vidéos. Ces vidéos sont également (dès 2 semaines avant l'événement) diffusées sur Canal Z/Kanaal Z. Les 3 premiers lauréats obtiennent par ordre : le **Gold, Silver et Bronze Award**.

L'**award Young Talent** est une récompense décernée parmi les 4 premières catégories ci-dessus. Cet award est également optionnel.

Chaque candidat est autorisé à entrer un projet différent dans plusieurs catégories. Il est donc possible de gagner plusieurs awards.

Exemple : Silver Award et Young Talent Award.

Participation des entreprises publiques et des ONG

La seule façon pour les entreprises publiques, les ONG ou d'autres entités non commerciales de participer est par le biais d'un partenariat avec une entreprise. Dans un tel cas, c'est l'entité commerciale qui fait la demande / soumet officiellement le formulaire de demande en son propre nom.

Pour établir si une entité est classée comme publique ou privée, le BBAE se réfère à la définition de la Directive 2014/24/EU, Art 2 Définitions 1 (4) « organismes de droit public ». Ces entreprises ne sont pas considérées comme des sociétés et ne peuvent donc s'adresser au BBAE que si une entité économique coopère avec elles et soumet officiellement le formulaire de demande en son propre nom.

Règles s'appliquant aux anciens gagnants du BBAE qui souhaitent soumettre à nouveau leur candidature :

- Dans la catégorie **Management** - Les entreprises ayant remporté un prix BBAE dans cette catégorie devront attendre deux séries consécutives de prix avant de pouvoir présenter une nouvelle demande.

Par exemple, le lauréat du prix de la Catégorie de la gestion en 2016 ne serait admissible à concourir de nouveau dans la même catégorie qu'en 2022.

- Dans la catégorie des **Produits et Services** - Les entreprises peuvent poser leur candidature à chaque cycle du BBAE à condition que le produit ou le service mis en concurrence soit entièrement nouveau.
- Dans la catégorie **Procédé** - Les entreprises peuvent s'inscrire à chaque cycle du BBAE à condition que le processus mis en concurrence soit entièrement nouveau.
- Dans la catégorie **Coopération avec les pays en développement** - Les lauréats précédents ne sont éligibles pour ce prix que si un projet entièrement nouveau est soumis. Cela exclut la reproduction d'un même projet à un autre niveau ou à un autre emplacement géographique.
- Dans la catégorie **Business and Biodiversity** - Les lauréats précédents ne sont admissibles à ce prix que si un projet entièrement nouveau est soumis. Cela exclut la reproduction d'un même projet dans un lieu géographique différent.
- Dans la catégorie **Young Talent** - Les lauréats précédents ne sont admissibles à ce prix que si un projet entièrement nouveau est soumis. Cela exclut la reproduction d'un même projet dans un lieu géographique différent.

3. FORMULAIRE D'INSCRIPTION

a) Formulaires et date limite d'inscription

Les inscriptions doivent être envoyées au secrétariat du BBAE à l'adresse dvp@vbo-feb.be

Une confirmation de bonne réception vous sera envoyée.

La date limite des inscriptions est le **31 octobre 2021 à minuit**.

Les candidatures doivent nous parvenir en utilisant les formulaires mis à disposition sur le site Internet www.bbae.be. Il existe 5 types de formulaires différents. Il est possible de participer à la catégorie Young Talent en cochant une case dans un des formulaires, il n'y a pas de questions supplémentaires pour cet award.

Langue

Vous pouvez choisir de compléter le dossier en français ou néerlandais.

Chaque **formulaire** est composé de deux parties et de maximum 6 pages (annexes exclues).

Partie 1 - Introduction Informations générales (2 pages maximum)

Partie 2 - Formulaire incluant : a) résumé (1 page maximum), b) réponses aux questions et critères (3 pages maximum).

Des annexes peuvent être fournies telle que vidéo, brochure ou autre. Toutefois, toutes les informations relatives à la demande doivent être saisies dans le formulaire de demande. On ne peut s'attendre à ce que les jurés lisent les annexes pour s'assurer qu'une question dans le formulaire de demande a été traitée.

Chaque formulaire d'inscription comporte une série de questions correspondant aux critères d'attribution. Il est nécessaire de répondre à chaque question sur le formulaire d'inscription et de fournir toute la documentation demandée. Les formulaires d'inscription contenant des questions sans réponse peuvent être rejetés par le Secrétariat du BBAE.

b) Calendrier de l'édition 2021-2022

Les candidatures sont ouvertes du **1^{er} juin au 31 octobre 2021**.

Le jury étudiera les dossiers entre **novembre 2021 et mi-janvier 2022**.

Le **14 janvier 2022** aura lieu la défense orale pour sélectionner les 10/12 lauréats retenus. Vous serez contacté de manière individuelle pour vous inviter à une défense orale contenant une présentation de 10 minutes suivie de 10 minutes de questions du jury.

Mi-janvier à fin février 2022 : réalisation des films promotionnels pour les 10 nominés.

14 mars 2022 : cérémonie officielle de remise des prix à la FEB en compagnie de personnalités du monde des entreprises et politique.

4. LE JURY

Les formulaires sont étudiés par un jury indépendant composé de scientifiques, journalistes, représentants de différentes administrations et des entreprises. Ils sont originaires des 3 régions du pays.

Les co-présidents du jury font en sorte que les décisions soient prises de façon consensuelle et à la majorité.

5. LES AWARDS

Les 10 premiers nominés s'engagent à accueillir une équipe de tournage afin de réaliser une courte vidéo présentant le projet.

Ces vidéos peuvent être utilisées à des fins de promotion par l'entreprise.
La cérémonie aura lieu dans les locaux de la FEB (Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles) le 14 mars 2022 à 16h00.